Rapport Annuel – BSO PME

Exercice du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

BSO PME

FR0011833052

NATURE	OPCVM
TYPE	FCP
SOCIETE DE GESTION	SAINT OLIVE GESTION
DELEGATION DE GESTION	NEANT
COMMISSAIRE AUX COMPTES	AURYS ENTREPRENEURS SAS

VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/12/2021	197,33€
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 31/12/2021	60 037

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BSO PME

Code ISIN : FR0011833052

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : SAINT OLIVE GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions des pays de l'union européenne

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, à celle de l'indicateur de référence (indice composite composé de 50% CAC PME et de 50% Euro Stoxx Small), calculé dividendes nets réinvestis, dans le respect de la réglementation PEA PME.

La gestion de l'OPCVM est discrétionnaire : elle ne vise pas à répliquer l'indicateur de référence mais repose au contraire sur une sélection de titres éligibles au PEA PME émis par des petites et moyennes entreprises (PME) ou des établissements de taille intermédiaire (ETI) tels que définis dans le Code Monétaire et Financier (Petites et moyennes entreprises et/ou des établissements de taille intermédiaire ayant leur siège social en France ou dans un autre Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre état partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, et soumis à l'impôt sur les sociétés de droit commun ou à un impôt équivalent). Pour être éligibles, les PME doivent respecter les critères suivants : chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros et un effectif de 5 000 salariés maximum.

Cette sélection met en œuvre :
1/ une analyse fondamentale des secteurs, de la stratégie et de la dynamique de croissance bénéficiaire des entreprises.
2/ une analyse financière visant à apprécier le cours de bourse d'une entreprise au regard de ses perspectives de performance. Les ratios de PER, Prix/Cash Flow, Valeur d'entreprise/Chiffre d'affaires, Marge nette, Rendement, Gearing sont ainsi appréciés selon le secteur d'activité des sociétés émettrices.

Le Fonds sera à tout moment investi à 75% en titres éligibles au PEA PME et sera principalement investi de la manière suivante :
- actions de 75 à 100 % : exclusivement des actions éligibles au PEA PME émises par des PME et/ou des ETI. Le Fonds interviendra sur les marchés réglementés européens et, dans une limite de 15%, sur Alternext.
- obligations et titres de créance négociable de 0 à 25% : exclusivement des titres de créance négociable et obligations éligibles au PEA PME émis par des PME et/ou des ETI. Ces titres seront sélectionnés sans contrainte de notation et pourront être des titres spéculatifs.
- parts et/ou actions d'OPCVM jusqu'à 10% de l'actif net; ces OPCVM seront essentiellement des OPCVM de droit français de la catégorie « monétaire », « monétaire court terme » ou «obligations et autres titres de créances libelles en euro» ayant une sensibilité inférieure ou égale à 6.
Le FCP pourra investir dans des OPCVM gérés par SAINT OLIVE GESTION.

Zone d'investissement : Pays de l'Espace Economique Européen

Autres informations importantes :
Les revenus sont capitalisés.
Les ordres de souscription et de rachat de parts sont centralisés tous les jours à 12h20 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les ordres sont pris en compte à cours inconnu.

Durée de placement recommandée :
La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, ⟵ **A risque plus élevé,** ⟶

rendement potentiel plus faible **rendement potentiel plus élevé**

1	2	3	4	5	**6**	7

La catégorie la plus faible (1) ne signifie pas "sans risque".

L'exposition au marché d'actions et des produits de taux émis par des PME et/ou des ETI, explique le niveau de risque de cet OPCVM. La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur.

Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations et titre de créance négociable en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de liquidité : Le volume des titres de petites et moyennes capitalisations cotés en Bourse étant réduit, l'investissement dans ces valeurs peut impacter la valorisation du Fonds et les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider des positions, notamment en cas de rachats importants, voire à rendre impossible leur cession avec, pour conséquence, une possible baisse de la valeur liquidative et/ou une suspension de celle-ci en cas de non cotation des titres.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	2,00%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou ne vous soit remboursé (frais de sortie). Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	2,00%	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	2,07%	Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	Néant	

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter au prospectus de cet OPCVM, disponible auprès de SAINT OLIVE GESTION.

PERFORMANCES PASSEES

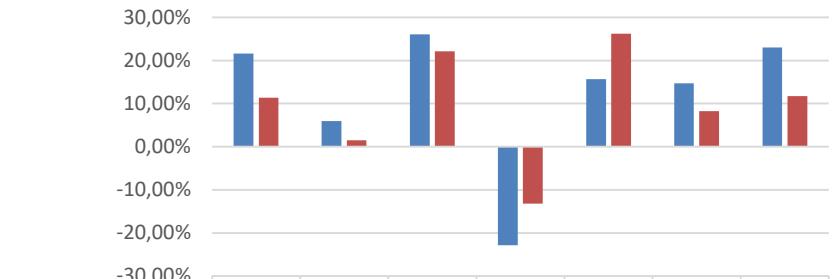

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
BSO PME	21,62%	5,98%	26,07%	-22,83%	15,69%	14,68%	23,05%
Indice de référence	11,34%	1,47%	22,17%	-13,19%	26,17%	8,28%	11,77%

L'OPCVM a été créé le 30/04/2014.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tous les frais sont inclus dans le calcul de performance. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat de parts.

La devise de calcul des performances passées est l'euro (EUR)[1].

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire de l'OPCVM : BANQUE SAINT OLIVE.

Le dernier prospectus, les rapports annuels et semi-annuels, la politique de rémunération, la valeur liquidative ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite par mail lyon@bsosoc.com ou par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.

Fiscalité :
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal ou du commercialisateur.

Responsabilité :
La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Politique de rémunération :
La Politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet (www.banquesaintolive.com) de la société de gestion. Un exemplaire sur papier peut être mis à disposition gratuitement sur demande. La Politique de rémunération comprend notamment une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, et la composition du comité de rémunération.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
SAINT OLIVE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 7 février 2022.

[1] Depuis le 05/08/2021, l'indicateur de référence du fonds n'est plus l'Euro Stoxx Small mais l'indice composite 50% CAC PME + 50% Euro Stoxx Small, calculé dividendes nets réinvestis.

RAPPORT D'ACTIVITE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET DE MARCHE

Ayant démarré l'année sur une tendance toujours positive grâce notamment à la proposition de plan de relance de 1900 milliards de dollars du nouveau Président américain Joe Biden, au maintien de la politique favorable des banques centrales et à l'annonce de plusieurs opérations de M&A, les marchés ont été rattrapés par la pandémie dès le mois de février.

En effet, le nombre de cas a continué son implacable progression, assortie de nouveaux variants, et les campagnes de vaccination ont démarré lentement à l'exception de quelques pays, ce qui a nécessité le prolongement ou le renforcement des mesures sanitaires. Si l'année 2021 est certainement celle de la reprise économique, celle-ci s'est donc un peu fait attendre. Les marchés ont de ce fait subi des prises de profits, accentuées par l'incertitude créée par le bras de fer aux Etats-Unis entre les petits épargnants spéculateurs à la hausse et les « hedge funds » vendeurs à découvert, et par la forte volatilité du bitcoin, qui a fait craindre des difficultés chez certains intermédiaires. Si celles-ci ont été résolues, la tendance n'en demeurait pas moins fragilisée, d'autant que des pressions haussières sur les taux d'intérêt dans un contexte de hausse des coûts des entreprises (matières premières, fret, …) ont commencé à apparaître.

Parallèlement, le taux à 10 ans des emprunts d'Etat américains a repassé la barre des 1.5%, atteignant près de 1.75% au 31 mars, tandis que le taux à 10 ans de l'Etat français faisait une incursion en territoire positif. Ceci s'explique par la forte accélération de la croissance notamment aux Etats-Unis et en Chine, qui a entraîné la poursuite de la remontée des matières premières industrielles, avec un pétrole brent repassé au-dessus des 65 dollars. Les investisseurs anticipaient une poursuite de cette tendance à moyen terme avec des taux d'inflation atteignant 4 à 5 % aux Etats-Unis, ce qui entraînerait une hausse des taux d'intérêt significative. Dans ce contexte, les marchés actions apparaîtraient surévalués et connaîtraient une correction significative, notamment pour les secteurs à multiple élevé : technologie, biotechnologie, e-commerce, numérique, luxe,…
C'est ce qu'a reflété la correction des marchés en février, particulièrement marquée sur ces secteurs, alors que les valeurs cycliques, dont le rebond potentiel paraissait le plus élevé, résistaient mieux voire montaient grâce à une rotation sectorielle en leur faveur.

Mais elle n'a été que temporaire et les marchés ont repris leur hausse rapidement, rassurés par les banques centrales et la reprise de l'activité. Si les indices de prix restaient soutenus (de l'ordre de 5% annualisé aux Etats-Unis et 2% en Europe), ainsi que les prix des matières premières et les coûts de transport, les marchés obligataires ont finalement considéré ce facteur comme transitoire et les taux des emprunts d'Etat se sont de nouveau détendus et ont terminé le semestre en-dessous de 1.5% pour le 10 ans américain et en territoire très légèrement positif pour le 10 ans français, ce qui justifie toujours les niveaux de valorisation actuels des actions relativement élevés.

Tous les indicateurs de croissance sont restés au vert (PIB français sans cesse révisé en hausse jusqu'à plus de 6% en 2021, indices de confiance du consommateur ou des chefs d'entreprises, créations d'emploi) et cela a permis également aux analystes de poursuivre leurs révisions à la hausse des prévisions de résultats, facteur essentiel de soutien des actions également.

Le premier semestre 2021 s'est donc achevé sur une tendance toujours très favorable, avec des liquidités abondantes, la poursuite de la vaccination à grande échelle et les dernières levées des contraintes sanitaires. Ceci a permis aux indices actions de continuer à progresser, atteignant de nouveaux records aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe : CAC 40 + 17.23%, STOXX 50 +13%, S&P 500 +14.4% en dollar, ….

Le mois de juillet s'est caractérisé par un duel plus acharné que jamais entre le variant delta et la vaccination…et une fois de plus ce sont les marchés financiers qui ont gagné. En effet, si les prévisions ont continué d'être révisées à la hausse (PIB US à 10% et France à 5% en 2021, croissance des bénéfices à +38% aux Etats-Unis pour l'année 2021 et +43% en Europe), ce qui soutient les actions, les marchés semblaient convaincus que nous étions en train de passer le pic en termes d'accélération de la croissance comme de l'inflation.

Il en a résulté un net repli des taux d'intérêt : en dessous de 1.3% pour le 10 ans américain et de nouveau en territoire négatif pour le 10 ans français. Ainsi, les deux corrections de 3 à 4% des indices bousiers qui se sont produites au cours du mois de juillet ont rapidement trouvé un support, permettant de se rapprocher ensuite rapidement des plus hauts précédents.

Puis au cours de l'été, alors que les marchés continuaient à se bercer du nouvel alignement des planètes (retour de la croissance, maintien des taux d'intérêt sur des niveaux très bas, banques centrales éternellement accommodantes…), le rappel par le gouvernement chinois de ses priorités a ramené les intervenants à une réalité plus contrastée.

Déjà en 2018, le resserrement monétaire chinois avait créé un coup de froid violent sur les marchés. Cette année, il a fallu attendre l'annonce de nouvelles mesures pour mettre au pas les géants de la technologie ou en faveur d'une « prospérité partagée », ainsi que la situation menaçante d'Evergrande (dont le risque systémique doit être évité, l'immobilier chinois représentant 25% du PIB et 40% du patrimoine des ménages), pour que l'on se souvienne de ce que la Chine avait toujours

souhaité : calmer la spéculation (boursière, immobilière, sur les cryptomonnaies,..) pour préserver la stabilité financière, diminuer les pratiques de « shadow banking » pour limiter les excès du crédit et la contagion incontrôlée en cas de défaut d'un intervenant, mettre en place des mesures de contrôle social, de redistribution des revenus et des règlementations (anti-monopole, contrôle des « fin-techs », sécurité des données, restrictions de contenus, contrôle des données concernant les consommateurs,...) pour apaiser les tensions sociales.

Par ailleurs, malgré un début de ralentissement de la croissance mondiale, les chiffres d'inflation sont restés élevés, alors que les prix des matières premières restaient en hausse, notamment ceux de l'énergie, que le dollar était en hausse et que le chômage demeurait relativement bas dans la majorité des pays. Ceci a entraîné une nouvelle remontée des taux des emprunts d'Etat à partir de fin septembre (1.7% sur le 10 ans américain et 0.25% sur le 10 ans français mi-octobre, soit environ 40 points de base de hausse sur moins de deux mois) et une tension de l'ordre de 20 à 30 centimes sur les « spreads » de crédit. Et les banques centrales occidentales, tout en essayant de rassurer et de temporiser, ont clairement laissé entendre que la baisse de leurs achats d'obligations pourrait intervenir soit dès la fin de l'année, soit dans les premiers mois de 2022.

Les marchés actions occidentaux n'ont pas manqué de refléter ce regain d'aversion au risque depuis septembre, avec des corrections de 4 à 6% pour les indices américains et de 2 à 4% pour les indices européens en septembre, y compris les indices d'obligations convertibles. Puis les marchés ont repris leur ascension en octobre, soutenus par des résultats d'entreprise en général supérieurs aux attentes, dans un contexte de hausse modérée des taux d'intérêt.

Le consensus des analystes attend dorénavant une progression des résultats du STOXX 600 de 17% en 2021 et 22% en 2022, avec des records de marge bénéficiaire, comme aux Etats-Unis. Si certains secteurs souffrent encore de pénuries ou d'une activité qui n'a pas encore retrouvé les niveaux d'avant le COVID (automobile, moyens de paiements, compagnies aériennes, hôtellerie,…), la plupart des grandes entreprises ont réalisé de nouveaux records de chiffre d'affaires et de rentabilité, ce qui permet aux indices actions de s'acheminer vers de nouveaux plus hauts.

Par ailleurs, si l'inflation réalise aussi de nouveaux records, les banques centrales ont réussi à rassurer les investisseurs quant à son caractère temporaire et à leur capacité à ajuster leurs achats d'obligations de façons optimale.

La fin du mois de novembre a fait entrer les marchés dans une phase plus volatile du fait de la 5ème vague de COVID 19, moins meurtrière mais spectaculaire dans certains pays (record de contamination en Allemagne notamment) et du nouveau variant Omicron. Ceci a fait craindre un ralentissement économique plus fort que prévu en 2022, alors que les économies chinoises et japonaises sont déjà très affaiblies et que les goulots d'étranglement sur certaines matières premières ou sur les semi-conducteurs ne se résorbent que lentement.

Par ailleurs, l'inflation continue d'être relativement élevée (+4.9% en zone euro et +5.3% aux Etats-Unis sur un an) ce qui a entraîné de nouvelles craintes de hausses des taux.

Si les emprunts d'Etat n'ont souffert que temporairement, les actions et le crédit ont connu une correction de 3 à 7% selon les indices la deuxième quinzaine de novembre. L'euro a également souffert de ces risques plus marqués sur la zone et de la remontée du pétrole, baissant jusqu'à 1.12 par rapport au dollar.

L'année 2021 s'est terminée avec une poursuite de la hausse des marchés malgré les craintes sanitaires et inflationnistes qui restent sous contrôle pour l'instant.

Les taux d'intérêt se sont de nouveau tendus en fin de mois de décembre, s'ajustant à des politiques monétaires moins favorables et des prix de matières premières qui continuent à monter. Néanmoins les investisseurs s'attendent à une stabilisation de la croissance en 2022 avec une base de comparaison plus élevée et un variant Omicron toujours très présent quoi que moins meurtrier, ce qui devrait calmer les anticipations.

Ce scénario reste favorable pour les marchés d'actions, d'autant que la croissance des bénéfices va rester soutenue, au moins pour les premiers mois de l'année (+7à 10% attendu pour les marchés occidentaux) ainsi que pour les obligations d'entreprises avec des bilans qui continuent à s'améliorer.

Les indices boursiers ont donc continué à inscrire des niveaux records avec des progressions qui ne s'étaient pas vues souvent depuis les années 90 : +28.85% pour le CAC 40, +15.79% pour le DAX, S&P 500 +26.9%, Stoxx 600 +22.25%.... Seule l'Asie reste plus mitigée, avec notamment Hong-Kong en baisse de 14% sur l'année du fait des incertitudes liées à la Chine.

Bien sûr quelques signes de surchauffe boursière et d'euphorie dans la valorisation des actifs en général n'auront pas échappé aux observateurs : records d'optimisme, records de flux dans le « private equity », records de montants de fusions-acquisitions, records de multiples de valorisation des actions aux Etats-Unis, rendements des obligations d'entreprises au plus bas, record du bitcoin, de l'or, des prix de l'immobilier,…sans compter la politique de la BCE qui maintien des taux d'intérêt bas.

Mais les marchés actions présentent encore fin 2021 le meilleur potentiel de rentabilité à moyen terme comparativement à tous les autres actifs.

POLITIQUE DE GESTION

Au 31 décembre 2021, la performance du Fonds BSO PME s'établit à + 23,05% contre +17,59% pour son indice de référence (50% CAC PME, 50%Eurostox small).

La vigoureuse reprise aux Etats Unis comme en Europe a permis aux marchés Actions de réaliser un parcours exceptionnel en 2021. Cette performance s'explique essentiellement par les croissances bénéficiaires des entreprises soutenues par la reprise économique ; la vaccination et les efforts budgétaires leur ont permis de résister.

Dans ce cadre, au cours du second semestre, nous nous sommes surtout laissé porter par les marchés, allégeant Internationnal Wine Brands et STEICO et arbitrant Brunello Cuccinelli contre Lucas Bols.

Pour 2022, nous pensons que la croissance économique devrait toujours être solide si tant est que la reprise de l'inflation que nous connaissons ne s'aggrave pas et que la crise sanitaire s'atténue, voire disparaisse…

MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT

Au cours de la période, l'environnement de l'OPCVM a évolué.

Suite à la décision de la gérance du 5 août 2021, l'indicateur de référence de l'OPCVM a été modifié de EURO STOXX SMALL à 50% CAC PME + 50% EURO STOXX SMALL.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Les 5 principaux mouvements dans la composition du portefeuille sont les suivants :

Instrument financier	Acquisitions
LUCAS BOLS	283 482,23 €
DECEUNINCK	264 252,99 €
TALGO SA	233 446,08 €
PISCINES DESJOYAUX	220 082,23 €
AUDACIA SA	200 002,50 €

Instrument financier	Cessions
BRUN CUCI SPA	- 286 260,13 €
FLUIDRA	- 286 153,13 €
ITAL WINE BRAN SPA	- 286 037,85 €
GETLINK SE	- 181 450,25 €
IPSEN	- 118 488,10 €

Au total, la société de gestion a effectué les mouvements suivants :
- Acquisition : 1 434 988,46 €
- Cessions : - 1 374 751,91 €

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Conformément au règlement général de l'AMF, la société de gestion a établi une « Politique de vote ».
Les décisions concernant le FCP sont prises par la société de gestion dans l'intérêt des porteurs de parts. Le FCP étant une copropriété de valeurs mobilières, aucun droit de vote n'est attaché aux parts détenues.

Pour l'année 2021, il n'y a pas eu à relever de situation de conflits d'intérêts lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC que gère la société de gestion.

Le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote peut être transmis sur simple demande ou consulté au siège social de la société de gestion depuis le 1er mai 2022.

RISQUE GLOBAL

Conformément au prospectus de l'OPCVM, la méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode du calcul de l'engagement.

INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE DE GESTION

AUDIT EXTERNES

Au cours de l'exercice écoulé, les Commissaires aux comptes de la société de gestion et de l'OPC n'ont pas émis de « management letter » faisant état de recommandations à la direction de la société de gestion.

SYSTEMES OPERANTS

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de changement majeur de système opérant.

CONTROLE DES OPERATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu d'incident opérationnel significatif donnant lieu à une indemnisation de l'OPC.

SUIVI DES RECLAMATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, la société de gestion n'a reçu aucune réclamation concernant l'OPC.

RAPPORT DE CONFORMITE

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion met en œuvre un dispositif de conformité et de contrôle interne adapté à la taille et à la nature de ses activités et risques afin de garantir le respect des décisions et des procédures de la société de gestion.

Le plan de contrôle annuel intègre les contrôles suivants : contrôle de la documentation réglementaire des OPC, contrôle des ordres, contrôle des enregistrements téléphoniques, contrôle de la procédure de meilleure sélection des intermédiaires, contrôles des règles d'investissement, contrôle de la volatilité, contrôle de la performance, contrôle de la valorisation, contrôle du risque de liquidité à l'actif et au passif, contrôle des prestataires extérieurs (dépositaire, valorisateur, gestionnaire financier le cas échéant), contrôle des extournes, contrôle de l'exercice des droits de vote, contrôle des franchissements de seuil, contrôle des conflits d'intérêts, contrôle relatif à la LCB-FT, contrôle du respect du règlement déontologique par les salariés de la société de gestion, contrôle de la rémunération des salariés et de la gouvernance de la société de gestion.
Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été identifié aucune anomalie significative lors des contrôles.

RAPPORT SUR LES RISQUES

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion établit et maintient opérationnelles des procédures de prévention et de gestion des risques.
Au cours de l'exercice écoulé, les modalités d'évaluation et de suivi des risques de l'OPC ont conduit à l'identification d'aucune anomalie significative relative à la valorisation de l'OPC et à son exposition aux risques suivants :

- Risque de marché ;
- Risque de crédit ;
- Risque de contrepartie ;
- Risque de liquidité.

RAPPORT DES FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément à l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF, lorsque les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur simple demande adressée à la société de gestion.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée est présenté en annexes des comptes annuels des OPC.

AUTRES INFORMATIONS

PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion veille à servir au mieux les intérêts de ses clients tout en favorisant l'intégrité des marchés.

Nos obligations de meilleure exécution sont « analogues » à celles qui s'imposent à nos intermédiaires : il s'agit pour nous de prendre toutes les mesures raisonnables permettant de sélectionner les entités les plus à même de fournir le meilleur résultat possible à nos clients.

Le choix des intermédiaires se fait, à partir d'un dossier d'agrément, selon les critères suivants :

- Compétences techniques : exactitude de l'enregistrement des données, traitement des ordres groupés et des ordres individualisés, réponse des ordres, information sur les opérations sur titres ;
- Qualité de la communication des données : télétransmission, télécopie, etc ;
- Qualité de la recherche et disponibilité pour des réunions délocalisées ;
- Coût minimal pour les petits ordres.

La liste des intermédiaires agréés est établie à l'échelle du groupe BANQUE SAINT OLIVE.

Toute latitude est laissée aux gestionnaires de portefeuille pour choisir les intermédiaires avec lesquels ils souhaitent opérer parmi ceux inscrits sur la liste interne des intermédiaires admis.

Chaque année, les intermédiaires avec lesquels la société de gestion a été en relation font l'objet d'une évaluation. Le contrôle interne de la société de gestion s'assure du respect de cette procédure, notamment par un contrôle des ordres de bourse et du dépouillement des ordres.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour détecter les situations de conflits d'intérêts se posant entre la société et ses clients, entre plusieurs clients, entre les OPC et ses clients.

Pour pouvoir assurer en toute circonstance la primauté des intérêts des clients, la société de gestion a établi une Politique de gestion des conflits d'intérêts qui permet d'assurer :

- L'identification des situations qui donnent ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts comportant un risque sensible d'atteinte aux intérêts d'un ou de plusieurs clients ;
- La définition des procédures à suivre et des mesures à prendre en vue de gérer ces conflits.

Les procédures mises en place permettent d'assurer un contrôle des éventuels conflits, en nous intéressant plus spécifiquement aux situations suivantes :

- La sélection des intermédiaires financiers ;
- La relation avec les partenaires commerciaux ;
- La séparation des sociétés du groupe BANQUE SAINT OLIVE ;
- La séparation des métiers susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts ;
- La circulation des informations confidentielles ou privilégiées conformément au Règlement déontologique, aux procédures internes et à la réglementation en vigueur notamment dans le cadre de la prévention des abus de marchés ;
- Les transactions personnelles des collaborateurs de la société de gestion ;
- Les cadeaux et/ou avantages que les collaborateurs de la société de gestion seraient susceptibles de recevoir ;
- Plus généralement, les règles internes d'organisation de la société de gestion.

POLITIQUE D'EVALUATION « ESG »

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion doit mettre à la disposition des souscripteurs des OPC une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (« ESG »).

La société de gestion est convaincue que l'analyse financière des entreprises dans lesquelles elle souhaite investir doit être accompagnée d'une évaluation de critères extra-financiers.

Si les politiques d'investissement de la société de gestion ne prennent pas simultanément et automatiquement en compte les trois critères « ESG », la société de gestion veille à intégrer ces critères dans le cadre d'une évaluation semestrielle des entreprises composant le portefeuille des OPC dont la valorisation est supérieure ou égale à 80 millions d'euros.

RISQUE DE DURABILITE

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion doit mettre à disposition des souscripteurs des OPC une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement du risque de durabilité.

Le risque en matière de durabilité est lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Le FCP ne prend pas en compte, directement et simultanément, dans sa politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (dits critères « ESG »). Si la société de gestion a vocation à intégrer progressivement des critères extra-financiers dans sa politique d'investissement, elle n'a pas pour objectif de réduire le risque de durabilité.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE REMUNERATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE GESTION

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion s'engage à établir des politiques, procédures et pratiques de rémunération permettant de promouvoir une gestion saine et efficace des risques en n'encourageant pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPC qu'elle gère.

La Politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts en prévenant les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La Politique de rémunération s'applique notamment aux mandataires sociaux, dirigeants effectifs et gestionnaires de portefeuilles et d'OPC.

La Politique de rémunération de l'ensemble des personnes identifiées relève du « Comité des rémunérations » du groupe constitué de BANQUE SAINT OLIVE et de ses filiales sociétés de gestion (SAINT OLIVE GESTION et SAINT OLIVE et Cie). A ce titre, le Comité s'assure de la conformité de la Politique de rémunération du personnel au regard de la réglementation en vigueur et tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales de la société de gestion, ainsi que de la nature, la portée et la complexité de ses activités.

La part variable est liée aux résultats de chacune des sociétés du groupe concernées, ainsi :

- Aucune rémunération fixe ou variable n'est liée à la réalisation d'objectifs de vente, de courtage, de performance, etc.
- Aucune rémunération fixe ou variable n'est prise en charge par les OPC gérés par la société de gestion.

Les rémunérations variables versées au sein de la société de gestion sont déterminées de façon discrétionnaire. Au-delà d'un certain seuil, les rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années.

Compte tenu de la taille de l'effectif de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Au titre de l'année 2021, les montants des rémunérations attribuées par la société de gestion à son personnel (4 personnes au 31 décembre 2021) se sont élevés à 734 940 euros pour la partie rémunération fixe et 410 332 euros pour la partie rémunération variable.

RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le présent rapport financier est établi sous la responsabilité de SAINT OLIVE GESTION. La société de gestion atteste qu'à sa connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du FCP. La société de gestion atteste également que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du FCP.

Louis SAINT OLIVE, gérant.

BSO PME

COMPTES ANNUELS
31/12/2021

BILAN ACTIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**11 345 402,88**	**8 910 063,15**
Actions et valeurs assimilées	**11 345 402,88**	**8 910 063,15**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 345 402,88	8 910 063,15
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**0,00**	**0,00**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	**520 235,15**	**721 779,62**
Liquidités	520 235,15	721 779,62
TOTAL DE L'ACTIF	**11 865 638,03**	**9 631 842,77**

BILAN PASSIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	11 087 234,53	9 475 391,27
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	806 889,44	184 674,97
Résultat de l'exercice (a,b)	-46 999,29	-42 912,53
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**11 847 124,68**	**9 617 153,71**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**18 513,35**	**14 689,06**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	18 513,35	14 689,06
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**11 865 638,03**	**9 631 842,77**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	164 164,72	104 928,66
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**164 164,72**	**104 928,66**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 776,95	1 358,07
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**2 776,95**	**1 358,07**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**161 387,77**	**103 570,59**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	207 545,56	145 270,60
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-46 157,79**	**-41 700,01**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-841,50	-1 212,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-46 999,29**	**-42 912,53**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011833052 - BSO PME C : Taux de frais maximum de 2,00% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts BSO PME C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**9 617 153,71**	**8 191 610,80**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	582 238,61	1 517 635,42
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-592 290,28	-1 365 683,22
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	812 974,40	1 106 574,55
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	-918 063,27
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 473 206,03	1 126 779,44
Différence d'estimation exercice N	*3 987 970,20*	*2 514 764,17*
Différence d'estimation exercice N-1	*-2 514 764,17*	*-1 387 984,73*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-46 157,79	-41 700,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**11 847 124,68**	**9 617 153,71**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**0,00**	**0,00**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**0,00**	**0,00**
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**0,00**	**0,00**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520 235,15	4,39
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	520 235,15	4,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		**0,00**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	18 513,35
TOTAL DES DETTES		**18 513,35**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-18 513,35**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	3 285	582 238,61
Parts rachetées durant l'exercice	-3 217	-592 290,28
Solde net des souscriptions/rachats	68	-10 051,67
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	60 037	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	207 545,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,89
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-46 999,29	-42 912,53
Total	**-46 999,29**	**-42 912,53**

	31/12/2021	31/12/2020
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-46 999,29	-42 912,53
Total	**-46 999,29**	**-42 912,53**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	806 889,44	184 674,97
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**806 889,44**	**184 674,97**

	31/12/2021	31/12/2020
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	806 889,44	184 674,97
Total	**806 889,44**	**184 674,97**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net en EUR	7 873 170,86	6 248 583,48	8 191 610,80	9 617 153,71	11 847 124,68
Nombre de titres	50 268	51 694	58 579	59 969	60 037
Valeur liquidative unitaire	156,62	120,87	139,83	160,36	197,33
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,30	-1,92	-0,96	3,07	13,43
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,17	0,24	-0,46	-0,71	-0,78

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADESSO AG	EUR	2 000	418 000,00	3,53
BERENTZENGRUPPE AG	EUR	35 000	221 900,00	1,88
HANS EINHELL AG	EUR	2 000	442 000,00	3,73
KPS AG	EUR	35 000	164 500,00	1,38
LPKF LASER ELECTRO	EUR	9 000	175 860,00	1,49
STEICO AG	EUR	4 000	449 600,00	3,80
TOTAL ALLEMAGNE			**1 871 860,00**	**15,81**
BELGIQUE				
DECEUNINCK	EUR	90 000	302 400,00	2,56
TOTAL BELGIQUE			**302 400,00**	**2,56**
ESPAGNE				
FLUIDRA SA	EUR	10 000	352 000,00	2,97
TALGO SA	EUR	52 000	282 360,00	2,38
TOTAL ESPAGNE			**634 360,00**	**5,35**
FRANCE				
ALBIOMA PF	EUR	8 500	291 380,00	2,46
AUDACIA SA	EUR	29 630	183 113,40	1,54
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	5 700	256 500,00	2,17
BIGBEN INTERACTIVE	EUR	19 000	307 420,00	2,60
CAPELLI	EUR	8 000	180 000,00	1,52
CBO TERRITORIA	EUR	61 341	224 508,06	1,89
COMPAGNIE LEBON	EUR	1 700	137 700,00	1,16
FRANCOIS FRERES	EUR	7 000	196 000,00	1,65
GUERBET	EUR	5 200	193 960,00	1,64
HEXAOM SA	EUR	7 000	259 000,00	2,19
HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS	EUR	988	28 948,40	0,25
INTERPARFUMS	EUR	6 655	489 142,50	4,13
JACQUES BOGART	EUR	24 000	300 000,00	2,53
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	6 500	240 175,00	2,03
LACROIX	EUR	9 135	393 718,50	3,32
LANSON BCC	EUR	7 300	207 320,00	1,75
LAURENT-PERRIER GROUP	EUR	2 100	217 350,00	1,83
LNA Sante SA	EUR	4 450	223 835,00	1,89
MANUTAN INTERNATIONAL	EUR	4 000	287 200,00	2,42
MCPHY ENERGY SA	EUR	15 000	324 600,00	2,74
PISCINES DESJOYAUX	EUR	10 000	296 000,00	2,50
ROBERTET	EUR	300	292 500,00	2,47
SECHE ENVIRONNEMENT SA	EUR	5 800	416 440,00	3,52
THERMADOR GROUPE	EUR	4 000	406 400,00	3,43
VETOQUINOL	EUR	3 500	462 000,00	3,90
VIRBAC SA	EUR	950	403 275,00	3,40
VISIATIV (VISIATIV SA) CW 14-06-24	EUR	670	265,32	0,00
VISIATIV SA	EUR	8 385	228 072,00	1,93
WINFARM SAS	EUR	4 540	137 584,70	1,16

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL FRANCE			**7 584 407,88**	**64,02**
ITALIE				
ITALIAN WINE BRANDS SPA	EUR	8 000	332 000,00	2,80
TOTAL ITALIE			**332 000,00**	**2,80**
LUXEMBOURG				
SWORD GROUP	EUR	7 500	327 375,00	2,76
TOTAL LUXEMBOURG			**327 375,00**	**2,76**
PAYS-BAS				
LUCAS BOLS NV	EUR	25 000	293 000,00	2,47
TOTAL PAYS-BAS			**293 000,00**	**2,47**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**11 345 402,88**	**95,77**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**11 345 402,88**	**95,77**
Dettes			**-18 513,35**	**-0,16**
Comptes financiers			**520 235,15**	**4,39**
Actif net			**11 847 124,68**	**100,00**

Parts BSO PME C	**EUR**	**60 037**	**197,33**